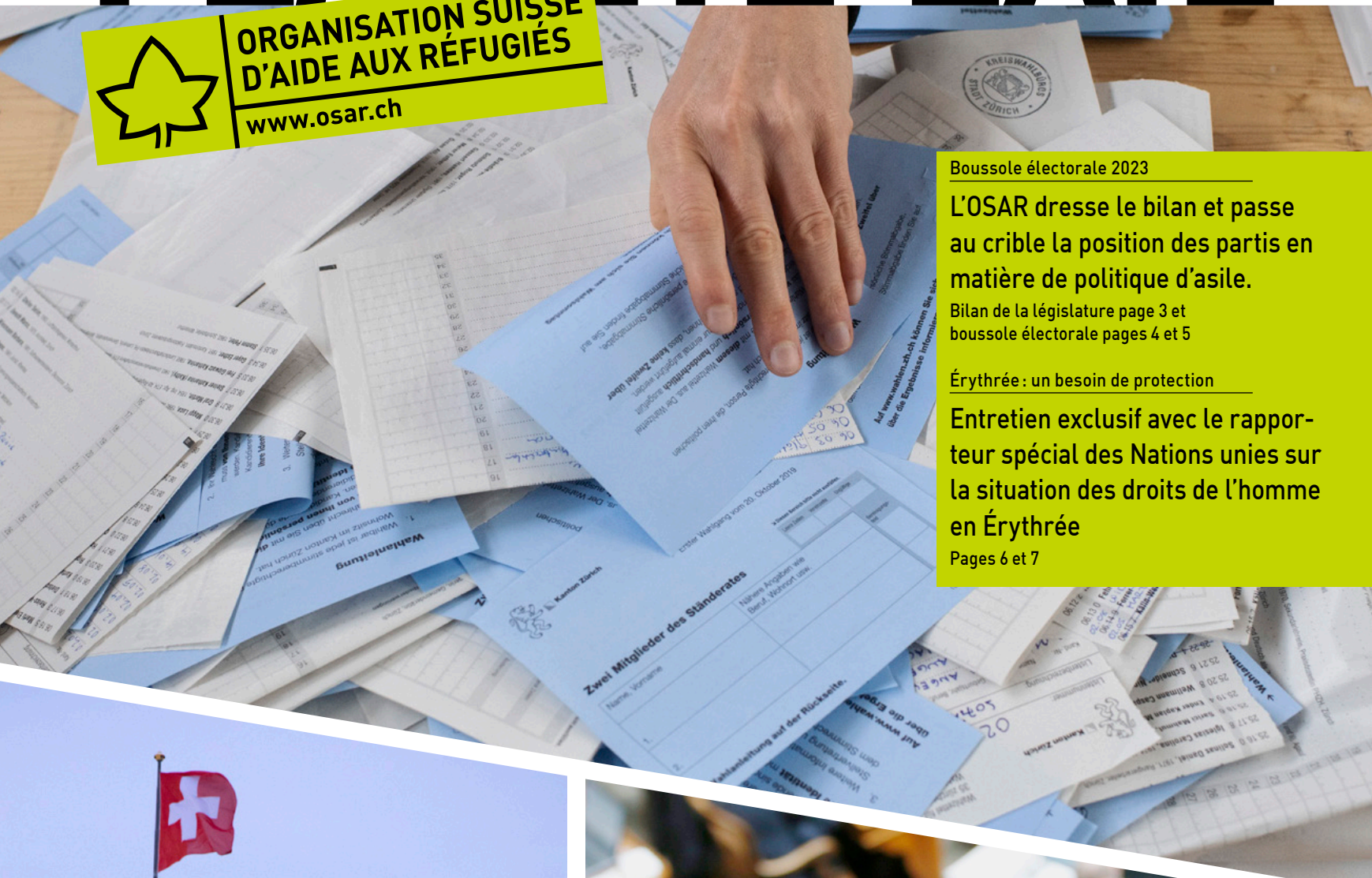


# PLANÈTE EXIL



## Boussole électorale 2023

L'OSAR dresse le bilan et passe au crible la position des partis en matière de politique d'asile.

Bilan de la législature page 3 et boussole électorale pages 4 et 5

## Érythrée : un besoin de protection

Entretien exclusif avec le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Érythrée

Pages 6 et 7





Chères lectrices,  
chers lecteurs,

Ukraine, Syrie, Afghanistan... Rarement les différences dans la gestion par la Suisse des conflits géopolitiques et des flux migratoires qu'ils engendrent sont apparues aussi clairement qu'au cours de cette législature. Sans dénier le bien-fondé et l'importance de l'accueil solidaire réservé à des dizaines de milliers de personnes réfugiées d'Ukraine et l'efficacité du générique statut de protection S, bien qu'il puisse encore être amélioré, l'inégalité de traitement qui en a résulté à l'égard des personnes fuyant d'autres pays est une hérésie de l'État de droit qui ne saurait être tolérée. On ne peut priver une personne de ce qu'on octroie à juste titre à une autre : voilà ce qu'est l'égalité des droits. Pour y parvenir, il faut tendre vers une uniformité des droits entre les différents groupes de personnes réfugiées et introduire un statut de protection humanitaire tel que le propose l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). La réticence à réaliser les ajustements nécessaires affichée jusqu'ici par le monde politique est symptomatique de la politique d'asile de ces quatre dernières années caractérisée dans l'ensemble par des durcissements inutiles et des atteintes disproportionnées aux droits fondamentaux des personnes réfugiées.

Les élections nationales du 22 octobre sont la chance de redistribuer les cartes au Parlement, pour une politique qui s'engage plus fermement pour une Suisse ouverte au monde et une protection juste et efficace des personnes réfugiées. Nous avons analysé les programmes électoraux des partis pour vous aider à y voir plus clair. Nous avons voix au chapitre. Servons-nous-en !

Bien cordialement,

Peter Meier, responsable Politique et médias de l'OSAR

Couverture : © KEYSTONE/Ennio Leanza (photo du haut), © KEYSTONE/Peter Klaunzer (photos du bas)

## ■ Un statut de protection humanitaire pour l'égalité des droits

Le rapport final du groupe d'évaluation du statut S recommande des améliorations dans l'intégration des personnes disposant du statut S. L'inégalité de traitement des personnes déplacées par la guerre, originaires d'Ukraine ou d'autres pays, doit également faire l'objet d'une analyse approfondie. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) considère que les recommandations du groupe d'évaluation vont globalement dans la bonne direction et sont à saluer. L'OSAR suggère toutefois d'examiner la création d'un nouveau statut de protection humanitaire.

Communiqué de presse 29.06.2023  
[www.osar.ch/statut-de-protection-humanitaire](http://www.osar.ch/statut-de-protection-humanitaire)

## ■ Enfants en quête de protection : un devoir pour la Suisse

L'OSAR s'inquiète du traitement des enfants requérant-e-s d'asile par la Suisse. Leurs droits doivent être pris en compte pendant les procédures d'asile, car le bien de l'enfant prime sur tout le reste. Des solutions d'hébergement adaptées, par exemple au sein de familles d'accueil, favorisent l'intégration rapide des enfants dans la société. Lisez l'avis de notre juriste Lucia della Torre pour en savoir plus.

[www.osar.ch/enfants-protection](http://www.osar.ch/enfants-protection)

## ■ Réinstallation : engagement en faveur de la protection internationale des personnes réfugiées

Dans une décision de principe, le Conseil fédéral a approuvé la participation aux programmes de réinstallation du HCR pour les deux prochaines années. L'OSAR salue cette décision, mais plaide également pour la levée au plus vite de la suspension actuelle des admissions de personnes réfugiées dans le cadre de la réinstallation, en concertation avec les cantons.

Communiqué de presse 29.06.2023  
[www.osar.ch/acces-sur-a-la-protection-grace-a-la-reinstallation](http://www.osar.ch/acces-sur-a-la-protection-grace-a-la-reinstallation)

## ■ Pacte de l'UE : protection des personnes réfugiées et droits humains sacrifiés

Dans un avis commun, l'OSAR et plus de 55 autres organisations appellent les gouvernements européens à rejeter un règlement autorisant des exceptions dans le cadre de la prochaine réforme du droit européen de l'asile. Il permettrait aux pays de l'espace Schengen de restreindre davantage les droits des personnes en quête de protection dans des circonstances exceptionnelles, comme les situations de crise ou les cas de force majeure. L'OSAR demande à la Suisse de s'engager avec vigueur pour le respect des droits humains et du droit international aux frontières extérieures de l'UE.

- Actualités 14.07.2023 [www.osar.ch/pacte-ue-lacunes-juridiques](http://www.osar.ch/pacte-ue-lacunes-juridiques)
- Lisez également à ce sujet l'interview de Josephine Liebl, directrice du département de représentation des intérêts du Conseil européen des réfugiés (ECRE), du 14.07.2023 [www.osar.ch/interview-josephine-liebl-ecre](http://www.osar.ch/interview-josephine-liebl-ecre)

## ■ L'exploitation des données mobiles est disproportionnée

À l'avenir, les autorités pourront accéder aux smartphones, tablettes et autres supports de données des personnes requérantes d'asile afin d'établir leur identité et leur itinéraire. On peine toutefois à comprendre comment l'analyse peut fonctionner dans la pratique sans porter atteinte à la protection des données et aux droits fondamentaux des personnes requérantes d'asile. L'OSAR a critiqué cette atteinte disproportionnée à la vie privée des personnes en quête de protection et rejette également les règles proposées pour sa mise en œuvre.

- Avis 19.06.2023 [www.osar.ch/analyse-supports-electroniques-de-donnees-des-requerants-dasile](http://www.osar.ch/analyse-supports-electroniques-de-donnees-des-requerants-dasile)
- Communiqué de presse 19.06.2023 [www.osar.ch/reglementations-sur-lanalyse-des-donnees](http://www.osar.ch/reglementations-sur-lanalyse-des-donnees)

# Une législature marquée par des restrictions inutiles

La 51<sup>e</sup> législature touche à sa fin, l'occasion de dresser un rapide bilan du point de vue de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Comment les différents partis qui siègent au Conseil national et au Conseil des États se sont-ils positionnés sur les dossiers importants relevant de l'exil, de l'asile et de l'intégration ? Se sont-ils engagés pour un renforcement ou un affaiblissement de la protection des personnes réfugiées ? *Par Peter Meier, responsable Politique et médias de l'OSAR*

Les élections de 2019 ont rendu le Parlement plus jeune, plus féminin et plus vert, faisant naître l'espoir d'un changement et de solutions progressistes, notamment dans les domaines de la protection du climat et des personnes réfugiées. Pourtant, peu de choses se sont passées comme prévu au cours de cette législature. Le Covid-19 a d'abord donné un coup de frein à la vague verte, puis l'invasion russe en Ukraine a engendré un énorme flux migratoire qui a atteint la Suisse.

Ces deux événements ont défini la politique nationale des quatre dernières années. En un mot, le Parlement s'est davantage orienté à droite que ce que l'on aurait cru. Si des améliorations ponctuelles ont été réalisées dans la politique relative à l'asile et aux personnes réfugiées, l'OSAR considère que, dans l'ensemble, la législature s'est caractérisée par d'inutiles restrictions et des limitations disproportionnées des droits fondamentaux des personnes réfugiées.

Cette évolution est en grande partie le fait du Conseil des États, largement conservateur, qui a non seulement amorcé toute une série de nouveaux durcissements, mais qui a aussi bloqué à maintes reprises les motions soutenues par le Conseil national visant à améliorer l'accès à la protection ou le statut et la sécurité juridiques des personnes réfugiées. Les membres de l'Union démocratique du centre (UDC) et du PLR. Les Libéraux-Radicaux (PLR) ont mené la barre en imposant leur ligne dure avec le soutien des rangs du parti du Centre, contre le Parti socialiste (PS) et les Vert-e-s.

Les questions de migration et d'intégration ont profondément polarisé le Conseil national au cours de cette législature, comme le montrent les données sur les votes. À une exception près : le consensus de tous les partis en faveur de l'accueil des personnes réfugiées



© KEYSTONE/Peter Klauzner

d'Ukraine et du statut S activé pour ces dernières, il a été rapidement remis en question par l'UDC. De l'autre côté de l'échiquier politique, les PS et les Vert-e-s ont défendu à un très large degré d'unanimité une politique extérieure ouverte et une politique migratoire progressiste. Les Vert'libéraux et le Parti évangélique se sont généralement ralliés au vote rose-vert. Le Centre et le PLR ont agi en faiseurs de majorité en votant de manière hétérogène au sein de leurs groupes parlementaires. Le Centre a voté globalement plus à gauche que le PLR.

## Un pas en avant, deux en arrière

Grâce à la coopération de certaines franges bourgeoises, une majorité a pu être trouvée en faveur d'une simplification du changement de canton et de l'accès à l'activité professionnelle pour les personnes admises à titre provisoire ou de l'extension de la réglementation des cas de rigueur. Les personnes requérantes d'asile déboutées et sans-papiers peuvent désormais suivre plus facilement une formation professionnelle et également aller au bout de leur apprentissage, même si leur demande d'asile a été rejetée entre-temps. Pour l'OSAR, l'adoption de l'initiative parlementaire «La pauvreté n'est pas un crime», qui empêche le renvoi des personnes étrangères vivant en Suisse depuis

plus de dix ans et bénéficiant de l'aide sociale, était un autre pas important dans la bonne direction.

Face à ces avancées de nombreuses détériorations causant des atteintes massives aux droits fondamentaux, portées par l'UDC et par de vastes franges du PLR et du Centre, ont toutefois eu lieu : des tests Covid obligatoires pour les personnes déboutées, l'interdiction générale de voyage frappant les personnes admises à titre provisoire, l'autorisation d'exploiter les données mobiles des personnes en quête de protection ou le maintien de la détention administrative pour les enfants. Cette même coalition a aussi torpillé toutes les tentatives des Vert-e-s, du PS et des Vert'libéraux de libéraliser la pratique en matière d'asile, d'instaurer des voies d'accès plus sûres (réinstallation, visas humanitaires, regroupement familial, dépôt de demandes d'asile en ambassade ou en consulat) ou de faciliter les naturalisations. L'UDC est restée isolée avec ses demandes radicales qui visaient dans les faits à vider le droit d'asile de sa substance.

Découvrez les intentions des différents partis en matière de politique d'asile pour la prochaine législature dans notre analyse des programmes électoraux, en pages 4 et 5.

# Élections 2023 : l'engagement des différents partis en matière d'asile

Le 22 octobre, la Suisse élira sa nouvelle Assemblée fédérale. Quelle est la position défendue par les sept grands partis dans leurs programmes électoraux sur les questions d'exil, d'asile et d'intégration ? À quelle politique de l'asile aspirent-ils et quelles solutions proposent-ils ? Notre analyse en livre un aperçu : les Vert-e-s et le PS s'engagent pour une Suisse solidaire, une protection efficace des personnes réfugiées et l'intégration, tandis que l'UDC et le PLR prônent une politique restrictive en matière d'asile. *Par Fabian Schmid, Lionel Walter et Peter Meier, division Politique et médias de l'OSAR*



## Le PS

Le Parti Socialiste (PS) veut que la Suisse soit un lieu sûr pour les personnes forcées de fuir leur pays et entend lutter contre ce qui les pousse à s'exiler. Il s'engage pour l'égalité de traitement des personnes en quête de protection et soutient l'introduction d'un statut de protection humanitaire pour toutes les personnes déplacées qui ne satisfont pas aux critères de reconnaissance du statut de réfugié. Il revendique des taux d'aide sociale identiques, quel que soit le statut de séjour, des mesures d'intégration plus efficaces, la liberté de voyager et le droit au regroupement familial immédiat. Une autorisation de séjour doit être octroyée après cinq ans. Il s'engage pour un droit de naturalisation plus progressiste qui permet la participation démocratique au plus grand nombre et demande à ce que la Suisse accueille davantage de personnes fuyant la guerre et les crises, selon un dispositif coordonné à l'échelle européenne. Le PS souhaite maintenir l'accord Schengen/Dublin « malgré la critique formulée à l'adresse de la politique actuelle de l'UE en matière de réfugié-es », mais « s'engagera, avec des alliés, en faveur d'une réforme urgente de l'accord ».



## Les Vert-e-s

Les Vert-e-s veulent une « politique migratoire qui ouvre des voies sûres et offre la protection nécessaire à celles et ceux qui la requièrent ». Le parti demande notamment le remplacement du statut F par un statut de protection humanitaire, la régularisation collective des sans-papiers et une aide sociale couvrant les besoins vitaux pour les personnes déboutées. Il veut encourager l'intégration professionnelle des personnes exilées en supprimant l'obligation pour les personnes requérantes d'asile d'obtenir une autorisation pour travailler, en les encourageant à accomplir une formation initiale ou continue et en délivrant un permis de travail aux personnes déboutées également. Les Vert-e-s rejettent la « forteresse Europe » et demandent la création d'un délit de refoulement illégal (pushback). Ils appellent à une Suisse « généreuse » dans l'octroi de visas humanitaires et à l'égard des contingents de réinstallation, veulent réintroduire le dépôt de demandes d'asile en ambassade ou en consulat et reconnaître l'exil causé par le réchauffement climatique et la persécution en raison du genre ou de l'orientation sexuelle comme des motifs donnant droit à l'asile.



## Les Vert'libéraux

Les Vert'libéraux plaident pour « une politique d'immigration responsable et prévoyante afin de renforcer notre économie en accord avec notre tradition humanitaire ». Le parti attache de l'importance à la célérité des procédures d'asile « afin de garantir la protection et la sécurité des demandeurs d'asile », pour éviter les abus du système d'asile. Il demande une exécution conséquente en cas de décision d'asile négative et l'élaboration d'autres accords de réadmission. Il se dit favorable au remplacement de l'admission provisoire par un statut de protection humanitaire. Il soutient des incitations pour encourager l'intégration tout en demandant aux personnes concernées qu'elles fassent preuve d'une « volonté d'intégration claire » et se tiennent prêtes à « fournir des efforts pour parvenir à une vie autonome sans l'aide de l'État ». Il salue les projets de réforme de l'UE « concernant de nouvelles procédures d'asile aux frontières extérieures, ouvrant la voie à une plus grande solidarité entre les États membres » et refuse que les procédures d'asile se déroulent dans des centres situés hors de l'Europe. Les Vert'libéraux demandent que les contingents des programmes de réinstallation soient augmentés et exploités.





## Le PEV

Pour le Parti évangélique (PEV), la politique en matière de migration débute avec l'aide au développement: «Un monde plus équitable et une lutte efficace contre la pauvreté contribuent à éviter un flux migratoire trop important». Selon le parti, quiconque

dépose une demande d'asile a droit à une procédure correcte et rapide. La protection doit être octroyée aux personnes persécutées, ce qui «vaut en particulier pour les chrétiens qui sont soumis à des répressions de tout type dans leur pays par l'État et la société». Le PEV veut des procédures d'asile plus rapides (six mois maximum) et précise que la protection juridique doit être assurée. Il demande des «décisions humaines» dans les cas de rigueur et des autorisations de séjour pour les sans-papiers

de longue date. Il est également favorable à l'hébergement privé «dans des conditions clairement définies». Il convient de promouvoir et exiger l'intégration de personnes étrangères avec droit de séjour. Le PEV plaide pour une «répartition équitable» des requêtes initiales entre tous les États Dublin et pour l'admission d'un contingent annuel d'au moins 500 personnes réfugiées, en plus des procédures d'asile normales.



## Le Centre

Le Centre rejette tant une totale ouverture des frontières qu'un cloisonnement complet. Le parti plaide pour une politique migratoire honnête, à la fois «humaine et résolue» et qui «porte haut la tradition humanitaire de la Suisse». Cela signifie «soutenir les personnes qui ont besoin d'aide, sans pour autant cautionner les comportements abusifs». Le Centre veut octroyer l'asile aux personnes effectivement persécutées et vulnérables. Il demande toutefois aussi des procédures d'asile plus efficaces, afin que les personnes qui ne sont pas sujettes au droit d'asile en Suisse soient renvoyées plus rapidement dans leur pays d'origine. Le Centre revendique par ailleurs une offre de formation linguistique, car «la maîtrise d'une langue nationale est justement un facteur clé pour une intégration réussie». Le Centre défend une loi sur la nationalité stricte, car il voit dans les naturalisations «l'aboutissement d'une intégration réussie». Enfin, le parti revendique «la prévention active des sociétés parallèles, afin que nous puissions continuer à vivre dans une communauté ouverte et tolérante».



## Le PLR

Les Libéraux-Radicaux (PLR) envisagent la politique migratoire sous un angle économique: il s'oppose à «l'immigration incontrôlée de réfugiés de la pauvreté et économiques», veut empêcher «l'immigration dans les systèmes sociaux» et n'octroyer le regroupement familial, selon lui coûteux, qu'à des conditions strictes. Il considère que le système de contingentement des États tiers doit être réformé afin de mieux répondre aux «besoins de l'économie suisse et plus particulièrement des jeunes entreprises». Le PLR appelle à l'application systématique des transferts Dublin et se dit favorable aux réformes du régime européen pour «garantir une protection des frontières extérieures conforme aux droits de l'homme, [respecter] les directives européennes en matière de retour et [développer] une clé de répartition équitable dans les États Dublin». L'encouragement des retours volontaires doit être accéléré et de nouveaux accords de réadmission doivent être conclus; les aides au développement doivent être réduites pour les pays d'origine «non coopératifs». Les programmes de réinstallation ne doivent être autorisés «que si des capacités existent».



## L'UDC

L'Union démocratique du centre (UDC) défend une politique de l'asile extrêmement restrictive qui repose sur la peur et le cloisonnement. Le parti requiert que les personnes déboutées ne reçoivent plus que le «minimum vital» et que les personnes requérantes d'asile, sans-papiers et admises à titre provisoire soient assurées auprès d'une caisse séparée aux prestations limitées. L'UDC demande aux États européens d'appliquer «à la lettre» les accords Schengen et Dublin tout en appelant en même temps à la réintroduction des contrôles à la frontière en Suisse. Il demande une externalisation des procédures d'asile dans des États tiers ou des centres fermés dans des zones de transit à la frontière suisse «afin que les migrants de l'asile ne se trouvent pas sur le sol helvétique». Le parti veut que les personnes venant d'États tiers sûrs ne puissent plus déposer de demandes d'asile en Suisse et mettre fin à la participation aux programmes de réinstallation et que l'aide au développement soit «entièrement mise au service de la politique migratoire» et liée à la réadmission des personnes déboutées.





Dr Mohamed Abdelsalam Babiker, rapporteur spécial des Nations unies, estime que les droits de l'homme en Érythrée sont fortement menacés.  
Photo : màd

## Érythrée

# « Sous sa forme actuelle, le service national est inextricablement lié au travail forcé et à des pratiques analogues à l'esclavage »

Dr Mohamed Abdelsalam Babiker est rapporteur spécial des Nations Unies (ONU) sur la situation des droits de l'homme en Érythrée depuis septembre 2020. Le Soudanais est professeur associé de droit international et doyen de la faculté de droit de l'université de Khartoum, ainsi que directeur fondateur du centre local des droits humains. En tant qu'avocat en exercice, il a mené des enquêtes internationales sur des questions de droits humains et de droit humanitaire international dans de nombreux pays africains. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a pu l'interviewer.

*Interview : Jeannine König, responsable de l'équipe de relations publiques, département Communication de l'OSAR*

**Dr Babiker, dans votre récent rapport annuel que vous avez présenté au Conseil des droits de l'homme à Genève au mois de juin, vous constatez l'absence de tout signe de progrès dans la situation des droits humains en Érythrée. Au contraire,**

**vous dites qu'elle s'est détériorée par rapport à l'année dernière dans plusieurs domaines. Pouvez-vous nous citer ces principales détériorations ?**

J'avais espéré que non seulement la signature de l'accord de cessation des hostilités par le

gouvernement éthiopien et le Front populaire de libération du Tigré en novembre 2022 permettrait d'avancer sur la voie de la paix en Éthiopie, mais aussi qu'elle conduirait à des améliorations de la situation des droits humains en Érythrée et à l'élaboration de

mesures de responsabilisation. En réalité, les autorités érythréennes ont poursuivi leurs campagnes de conscription, qui consistent à rassembler des jeunes en masse et à les enrôler de force en recourant à la violence et aux sanctions collectives des familles des personnes astreintes au service militaire.

**L'Érythrée applique depuis longtemps une politique de service national à durée indéterminée, avec une composante de service civil et une composante de service militaire obligatoire. Dans votre rapport, vous constatez une détérioration des méthodes de convocation au service national par rapport à l'an dernier. Quelle est la situation actuelle ?**

Les modes de conscription obligatoire que j'ai décrits dans mon dernier rapport au Conseil se sont durcis l'année dernière : il y a eu une recrudescence de l'enrôlement forcé entre le milieu et la fin de l'année 2022 et un recours accru aux pratiques coercitives visant à contraindre les Érythréennes et les Érythréens, y compris les enfants et les personnes âgées, au service militaire. Ces pratiques incluaient les sanctions collectives de familles entières : expulsion du domicile, saisie des biens et mise à la rue, amendes, refus de l'accès aux bons d'achat pour les produits alimentaires et mise en détention de membres de la famille pour forcer celles et ceux qui voudraient se soustraire à la conscription à se rendre aux autorités. Des enfants ont continué à être rassemblé-e-s pour être enrôlé-e-s en masse.

**Quelles sont les violations les plus fréquentes des droits humains dans le contexte du service national ?**

Comme je l'ai déjà dit à différentes tribunes, mon point de vue d'expert est que le risque d'être soumis au service national devrait constituer un motif de protection internationale. Sous sa forme actuelle, le service national est inextricablement lié au travail forcé et à des pratiques analogues à l'esclavage. Comme expliqué dans de nombreux rapports des Nations Unies, notamment ceux élaborés dans le cadre de mon mandat et par la commission d'enquête de l'ONU sur l'Érythrée, un nombre élevé d'actes de torture, de traitements inhumains ou dégradants, de violences sexuelles et sexistes, de mises en détention arbitraires et de disparitions forcées, ainsi que de violations du droit à la vie de famille, à un travail décent et à un niveau de vie suffisant qui en découlent, ont été recensés en lien avec

le service national. D'autres aspects encore justifient d'octroyer une protection et un soutien aux personnes réfugiées d'Érythrée : la durée indéterminée du service, les conditions d'exploitation, inhumaines ou dégradantes et les violations persistantes des droits humains, ainsi que l'absence de toute responsabilisation à l'égard des sévices commis dans le cadre du service national.

**Que recommandez-vous aux États européens concernant le traitement des personnes réfugiées d'Érythrée ? Vous citez deux exemples positifs dans votre rapport : l'Allemagne et les Pays-Bas.**

Les personnes réfugiées d'Érythrée ont besoin et méritent de bénéficier d'une protection renforcée. Les États qui les accueillent devraient élaborer des stratégies et prendre des mesures pour les protéger. Il y a là une corrélation directe avec la reconnaissance de leur besoin de protection internationale et l'octroi du statut de personne réfugiée et d'autres statuts de protection pour les Érythréennes et les Érythréens. Aux Pays-Bas, le Conseil d'État, c'est-à-dire le tribunal administratif suprême du pays, a reconnu en 2022 que la composante militaire du service national violait l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme et constituait à ce titre un motif suffisant d'octroi de la protection. En Allemagne, le Tribunal administratif fédéral a jugé que les personnes réfugiées et requérantes d'asile érythréennes ne pouvaient plus être contraintes de se procurer des papiers auprès de l'ambassade érythréenne pour avoir accès aux documents de voyage allemands, dans le but de les protéger de la pression et de la coercition fréquemment exercées par les fonctionnaires de l'ambassade et du consulat.

**Les personnes ayant fui l'Érythrée doivent souvent payer des taxes au gouvernement érythréen dans leur pays d'exil. Que recommandez-vous aux États européens concernant cette pratique ?**

J'encourage les États européens à enquêter dans le détail sur ces pratiques coercitives, y compris sous l'angle de la responsabilité pénale qui pourrait résulter des méthodes mises en œuvre, et je les invite instamment à protéger les Érythréennes et les Érythréens de la contrainte exercée par les représentations diplomatiques et les fonctionnaires d'Érythrée. Une première mesure consiste à appeler les États à ne plus imposer aux personnes érythréennes qui pourraient avoir besoin d'une protection internationale de se



Carte: OSAR

procurer des documents auprès des ambassades et consulats d'Érythrée. Au moins, les Érythréennes et les Érythréens ayant droit à une protection ne devraient plus s'adresser aux représentations diplomatiques du pays pour pouvoir obtenir une protection et pleinement faire valoir leurs droits dans leur pays d'accueil.

**Personnes réfugiées d'origine érythréenne en Suisse**

Selon le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), 1830 personnes venant d'Érythrée ont déposé une demande d'asile en Suisse l'an dernier. Parmi celles-ci, 426 seulement sont entrées spontanément en Suisse et y ont déposé une demande d'asile. Il s'agit pour le reste de demandes dites secondaires, venant des naissances (1201), du regroupement familial (117) et des demandes multiples (86). Fin mai 2023, quelque 30 100 Érythréennes et Érythréens vivaient en Suisse. Depuis 2016, les autorités suisses ont à plusieurs reprises serré la vis en matière d'asile vis-à-vis de l'Érythrée.

[www.osar.ch/pays-dorigine-erythree](http://www.osar.ch/pays-dorigine-erythree)

# Danger de mort et exil pour un crime jamais commis

Cihan Dilber, ex-procureur, a fui la Turquie avec son épouse, juge de métier, et leur fils il y a quatre ans. Aujourd'hui, il enrichit les soirées pays, les cours ou les journées de rencontre de l'OSAR d'informations sur son pays d'origine et sur son parcours personnel d'exil et d'intégration.

Par Barbara Graf Mousa, rédactrice à l'OSAR



Cihan et Aysegul Dilber travaillaient depuis cinq ans en tant que procureur et juge lors du soulèvement en Turquie, du 15 juillet 2016. « Cinq ou six heures environ après ce qu'on a décrit comme une tentative de coup d'État, toujours

pas élucidée, nous avons été licencié-e-s et arrêté-e-s avec 2745 autres juges et procureur-e-s », se rappelle Cihan Dilber. « On nous accusait de terrorisme pour avoir commis le crime de tentative de coup d'État, pour lequel il n'y a toujours aucune preuve. » Aysegul Dilber a été détenue pendant neuf mois. Leur fils, âgé de quatre ans, a dû passer deux mois en prison avec sa mère. Cihan Dilber a quant à lui passé vingt mois derrière les barreaux. À leur remise en liberté, voyant que leur procès se poursuivait, le couple a aussitôt décidé de s'exiler : « Nous avons dû quitter notre pays en risquant notre vie pour ne pas devoir payer un crime que nous n'avons jamais commis. »

Le 1<sup>er</sup> mars 2019, les Dilber ont déposé une demande d'asile au centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry. La nouvelle procédure accélérée venait d'être mise en place et l'asile leur a été octroyé à peine deux mois plus tard. Leur mise en danger était et est toujours incontestable : « En Turquie, nous

serions aujourd'hui encore en grand danger, même si notre condamnation a été prononcée de manière illégale et sans preuves », explique Cihan Dilber. « Quiconque s'oppose au gouvernement est menacé. La situation empire de jour en jour. »

## Initiative personnelle et perte de temps

Cihan Dilber choisit ses mots avec soin, mais toujours avec justesse, parmi son vaste vocabulaire. « Au début, mon objectif était d'étudier et de travailler dans le domaine social ou de l'asile. Mais je n'ai pas été soutenu par l'office social de notre commune », raconte-t-il. Il dit malgré tout se sentir heureux, libre et surtout en sécurité avec sa famille en Suisse. Son fils est aujourd'hui en cinquième année, s'est fait des camarades et aime aller à l'école. Son épouse s'engage depuis la Suisse, en faveur de la démocratie et de l'État de droit en Turquie et soutient ses compatriotes vivant sous l'oppression. Cihan Dilber a appris que dans chaque pays, il y a de bonnes personnes qui sont prêtes à aider : « Le principal, c'est de continuer son chemin sans abandonner et de ne pas se laisser abattre par les exemples négatifs. » Pour son cours d'allemand de niveau B2, il a cherché et obtenu un soutien auprès de fondations et d'associations, en perdant toutefois un an. Depuis 2021, il travaille à temps partiel en tant que Document Scanning Operator pour un hôpital. Il a en plus

suivi une formation en ligne de testeur QA avec ses propres moyens et cherche un poste dans cette branche. « Mon objectif est de travailler à temps plein et d'être autonome, sans aide sociale », explique l'ancien procureur. « J'aimerais bien sûr mettre mes connaissances et mon expérience à profit professionnellement dans le domaine de la migration, car je pourrais alors peut-être être plus utile aux autres et à la Suisse. » Un objectif dont le rapprochement un peu ses interventions au sein de l'équipe de formation de l'OSAR.

Lisez l'interview de Cihan Dilber sur notre site web [www.osar.ch/interview-situation-turquie](http://www.osar.ch/interview-situation-turquie)

## Prochaine soirées pays de l'OSAR

Si vous souhaitez être informés sur le contexte politique et humanitaire en Turquie et sur la situation des Turques et des Turcs vivant en Suisse, nous vous invitons à participer à notre soirée pays en ligne en allemand du 31 octobre 2023. **Information et inscription** : [www.fluechtlingshilfe.ch/laenderabend-tuerkei](http://www.fluechtlingshilfe.ch/laenderabend-tuerkei)

La prochaine soirée pays en français de l'OSAR sera consacrée à l'Iran. Elle aura lieu le 11 octobre 2023 à Lausanne.

**Informations et inscriptions** : Soirée pays [www.osar.ch/soiree-pays-iran](http://www.osar.ch/soiree-pays-iran)



Impressum  
Éditeur : Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)  
Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne,  
Tél. 031 370 75 75, E-mail : [info@osar.ch](mailto:info@osar.ch), Internet : [www.osar.ch](http://www.osar.ch)



Dons : IBAN CH92 0900 0000 3000 1085 7

**Votre don en bonnes mains.**

Le magazine Planète Exil de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés paraît quatre fois par année. Pour nos donatrices et donateurs, le montant de l'abonnement annuel au magazine, qui s'élève à 5 CHF, est inclus dans leur don.

Tirage : 7100 exemplaires

Rédaction : Barbara Graf Mousa (responsable), Cihan Dilber, Jeannine König, Virginie Jaquet, Peter Meier, Fabian Schmid, Lionel Walther  
Traductions : Andréane Leclercq, directrice alingui  
Mise en page : Baptiste Babey  
Impression : rubmedia AG, Wabern/Berne